

ACTUALITÉ



PHOTO JANICK MAROIS

Le président de la Fondation SÉTHY, Alain Mochon, le préfet de la MRC Haute-Yamaska, Pascal Russell, et le DG de la Fondation SÉTHY, François Leduc, étaient heureux d'annoncer hier une nouvelle entente triennale.

SÉTHY

Un coup de pouce de 90 000 \$

MAXIME MASSÉ

maxime.masse@lavoixdelest.ca

ROXTON POND — La Fondation pour la sauvegarde des écosystèmes du territoire de la Haute-Yamaska a reçu un beau coup de pouce afin d'élargir ses activités au cours des trois prochaines années.

Elle recevra en effet un montant annuel de 30 000 \$ jusqu'en 2016 de la part de la MRC de la Haute-Yamaska. L'objectif : lui permettre d'étendre son territoire d'action à l'ensemble des municipalités.

L'organisme a notamment concentré une bonne partie de ses efforts ces dernières années sur un corridor qui longe la rivière Yamaska Nord entre le parc national et le lac Boivin à Granby. Cette nouvelle entente, qui entrera en vigueur dès son approbation par le conseil des maires de la MRC le 14 mai prochain, aidera la Fondation SÉTHY à ratisser plus large.

« Cette entente fait suite aux consultations publiques de 2013 où les élus ont fait savoir qu'ils aimeraient qu'on étende nos travaux à l'ensemble du territoire. Ça nous donne une bouffée d'oxygène pour rayonner davantage et élargir notre pouvoir d'intervention », s'est réjoui hier le président de la Fondation SÉTHY, Alain Mochon.

Cette collaboration sera fructueuse pour les deux parties, estime le préfet de la MRC et maire de Waterloo, Pascal Russell, surtout qu'il juge que les actions du SÉTHY sont complémentaires à celles mises de l'avant dans le plan directeur de l'eau de la Haute-Yamaska adopté en 2012.

« C'était unanime. Tous les élus étaient d'accord pour participer à leurs efforts pour protéger l'environnement. Nous sommes bien conscients du rôle bénéfique que joue la Fondation. Et dans les organismes comme celui-là, les sources d'argent sont souvent ponctuelles. Avec cette somme, ils vont pouvoir mettre en place un plan pour trois ans et déployer leurs efforts à travers la MRC », a fait valoir M. Russell.

Un plan triennal et plusieurs enjeux

L'enveloppe sera consacrée en partie à la mise en œuvre de nouveaux projets d'intendance privée. Cette approche

visé à approcher des propriétaires de milieux naturels afin d'établir sur une base volontaire des ententes de conservation avec ceux-ci.

« On fait d'abord visiter le terrain par un biologiste. On leur donne ensuite des conseils sur la façon de protéger ces milieux naturels. Certains font des déclarations d'intention où ils s'engagent à poser des gestes. On en a même eu qui sont allés jusqu'à faire des dons de terrain », explique le DG de la Fondation SÉTHY, François Leduc.

« Notre but n'est pas de faire de la conservation mur à mur. Ce qu'on cherche, c'est de s'adresser aux propriétaires de milieux boisés afin de les sensibiliser aux richesses écologiques de leur environnement », ajoute M. Mochon.

Sinon, les 90 000 \$ contribueront à la réalisation de projets de sensibilisation, dont l'aménagement de panneaux d'interprétation. L'argent permettra aussi la tenue de projets éducatifs en milieu scolaire ou municipal tels qu'une initiation des jeunes à la menace que représentent les plantes exotiques envahissantes.

La Fondation SÉTHY a par ailleurs tenu hier soir la 2^e édition de son cocktail-bénéfice annuel au centre communautaire de Roxton Pond. Environ une centaine de personnes ont participé à l'événement qui devait permettre à l'organisme d'amasser près de 4000 \$.

« C'est une belle occasion pour nous de nous faire connaître un peu plus, d'expliquer notre travail et de susciter de l'intérêt. On s'en sert aussi pour recruter de nouveaux membres qui sont toujours les bienvenus à la Fondation », note M. Mochon.

Créée en 2006, la Fondation SÉTHY en est maintenant rendue à sa neuvième année d'activité. C'est le problème des algues bleues, qui avait commencé à toucher durement les plans d'eaux de la région à l'époque, qui a mené à sa création. Elle n'a cessé de se développer depuis et compte même — du moins pour la prochaine année — des locaux permanents dans le presbytère de l'église Notre-Dame de Granby.

Pour obtenir plus de détails sur ses activités, il suffit de visiter le www.fondationsethy.org